



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités



Bilan 2024

OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS

JUIN
2025

L'Observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissance, d'échanges et de partage, autour de grandes problématiques du champ des solidarités, qui en constituent les trois piliers : celui de la « protection de l'enfance », celui de « la santé et de l'autonomie » et enfin celui de « la pauvreté et de l'inclusion ».

En 2024, le panorama d'observation s'est enrichi avec la montée en puissance d'un nouvel observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative et le rapprochement avec l'observatoire de l'inclusion numérique dans la métropole de Lyon.

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS (TEMPS FORT ANNUEL)

Pilier Enfance : OMPE
Présidence : L. Vacher

Pilier Santé/Autonomie
Présidence : P. Blanchard

Pilier Précarité/Inclusion
Présidence : S. Hémain

Socle de l'observatoire : comités techniques mensuels, entrepôt de données, programme de travail, appuis Agence d'urbanisme

- Le pilier **Protection de l'enfance**, dénommé Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance (OMPE), propose un cadre d'échange, de réflexion et d'expérimentation sur les dispositifs de prévention et de protection.
- Le pilier **Santé / Autonomie** s'inscrit dans une démarche de partage des réflexions, des expérimentations et d'échanges autour de la connaissance des personnes âgées ou en situation de handicap, des établissements ou structures d'accueil, y compris à domicile, des différentes prestations ou encore de la situation des aidants. Le pilier santé autonomie comporte aussi des actions de promotion de la santé globale (santé environnementale, santé mentale, dépistage organisé des cancers et actions de prévention...).
- Le pilier **Précarité / Inclusion** s'attache à décrire les situations des personnes en situation précaire et leurs trajectoires, les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à leurs droits, les situations de vulnérabilité ou de violences (notamment intrafamiliales ou conjugales) auxquelles elles sont confrontées.

Chaque pilier produit sur son champ d'analyse des données et études pour affiner la connaissance des territoires sur les évolutions des phénomènes constatés et pour en comprendre les mécanismes à l'œuvre, dans un objectif d'éclairer les politiques publiques de solidarité. Il s'intéresse également aux métiers du champ de l'action sociale et médico-sociale. Il diffuse des indicateurs utiles au suivi et à l'évaluation, et vise à organiser des espaces d'échanges et débats, avec des personnalités issues du monde académique et les personnes concernées.

Santé / Autonomie

21 140

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et en établissement hors dotation globale

36 735

bénéficiaires d'une décision d'allocation aux adultes handicapés en 2024

4 073

femmes vues dans le cadre du suivi de leur grossesse en 2024

18 054

enfants âgés de moins de 6 ans vus par un professionnel de santé PMI hors bilans de santé

16 917

enfants vus en bilan de santé en maternelle en 2024

4 213

usagers vus en Centres de Santé et d'Education Sexuelles (CSES) métropolitains

Précarité/Inclusion

246 666

personnes vivant dans un foyer à bas revenus* (Caf du Rhône 2023)

*En 2023, le seuil de bas revenus a été fixé à 1 253 euros / mois

41 031

ménages bénéficiaires du Revenu de solidarité active (Caf du Rhône moyenne 2023)

52 097

ménages rencontrés par les travailleurs sociaux du service social des Maisons de la Métropole de Lyon en 2024

Protection de l'enfance

4 903 alertes

entrantes et 3 826 informations qualifiées de préoccupantes en 2024

2 187

jeunes ont bénéficié d'un contrat jeune majeur en 2024

2 885

primo-arrivants se sont présentés au centre de mise à l'abri et d'évaluation (CMAE) en 2024. Parmi ceux qui ont été évalués, 1334 ont été reconnus mineurs

10 098

mineurs pris en charge au moins une fois par l'aide sociale à l'enfance en 2024 (hors aides financières)

149

établissements et services habilités en 2024

Source : Métropole de Lyon 2024 sauf mention contraire

► Le pilier **Protection de l'enfance**



Indicateurs jeunesse

Actualisation d'indicateurs sur la jeunesse en lien avec l'éducation spécialisée à l'échelle des communes et des quartiers prioritaires de la Métropole de Lyon (statistiques et cartes). Ce travail permet d'outiller les Directeurs de territoire, Directeurs adjoint de territoire et chefs de service sociaux sur le pilotage de la prévention spécialisée, d'éclairer les différents acteurs sur les choix d'interventions prioritaires concernant la jeunesse. Il complète les rapports d'activité annuels, les comités de suivi locaux de la prévention spécialisée par des données socio-démographiques et permet l'accès des principales données aux partenaires via Géoclip solidarités.

Groupe de travail - EVARS (Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle)

Ce groupe travaille à la mise en place d'un réseau de professionnels intervenant au contact des enfants et des jeunes dans les établissements, afin d'affirmer l'EVARS comme outil de prévention et donner des clés pour une sexualité positive à des jeunes particulièrement exposés/prédisposés aux violences. Il est également mobilisé pour l'organisation d'une journée de sensibilisation (prévue le 16 octobre 2025), pour aider les professionnels à se sentir légitimes et outillés pour ouvrir / conforter des espaces de parole dans les structures de l'ASE, et constituer un maillon de la chaîne éducative en matière d'EVARS.

Groupe de travail - Mieux caractériser l'activité du secteur de la protection de l'enfance - travail sur la donnée « par le bas »

Après avoir développé un outil de recueil de données complémentaires pour les services habilités par l'Aide sociale à l'enfance, ce groupe de travail s'est concentré sur l'amélioration de la qualité des données Enfance saisies dans les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML), en analysant les pratiques et contraintes des agents concernés. Des procédures de saisie ont été coconstruites, et un réseau devra être animé régulièrement en lien avec la DPPE et le MOI pour poursuivre ce travail.

► Le pilier **Précarité Inclusion**



Vers un baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon

La Métropole de Lyon a mandaté l'Agence d'urbanisme pour créer un baromètre visant à suivre l'évolution de la précarité dans son territoire. Ce baromètre repose sur un questionnaire destiné aux professionnels en lien direct avec les publics précaires. L'objectif est de fournir une vision claire et utile de l'évolution de la précarité, afin de guider les politiques publiques et les actions locales.

En juillet 2024, un groupe focus composé d'une dizaine de professionnels issus de divers domaines a contribué à la conception de l'outil en partageant leurs retours et suggestions. Leurs échanges ont été analysés dans un rapport synthétique. En fin d'année, une version test du questionnaire a été expérimentée auprès de volontaires, permettant des ajustements avant sa diffusion élargie prévue en 2025.



Nouveaux ménages en quartier en renouvellement urbain

L'étude a pour but de mieux connaître les profils des ménages s'installant dans les quartiers concernés par le renouvellement urbain, afin d'anticiper leurs besoins et adapter les services de la Métropole (MDML notamment). Deux quartiers sont analysés : les Minguettes à Vénissieux et Grande Île à Vaulx-en-Velin. L'approche, rétrospective, cherche à identifier les évolutions récentes du peuplement, les attentes des habitants et les dynamiques sociales.

La méthodologie combine une analyse quantitative — s'appuyant sur des données relatives aux logements et à la composition des ménages — et une approche qualitative, fondée sur des entretiens avec divers acteurs (secteurs social, privé, acteurs institutionnels), ainsi que sur des micro-trottoirs réalisés dans chaque quartier. Des études similaires ont également été mobilisées pour enrichir la réflexion et replacer les observations locales dans le cadre plus large des projets NPNRU. La finalisation de l'étude est prévue pour mai 2025.

Groupe de travail - « Observation des violences faites aux femmes »

Ce groupe réunit des experts issus d'associations et d'institutions intervenant aux côtés des femmes victimes de violences (accueil, orientation, accompagnement et prise en charge...). L'objectif est de développer une vision globale de la situation à l'échelle du territoire métropolitain, de créer une culture commune entre les acteurs concernés, et de nourrir la gouvernance des politiques publiques pour mieux orienter les actions menées. Cela se concrétise par le recueil, le partage de données et l'analyse de celles-ci pour la réalisation d'études.

En 2024, le groupe s'est réuni trois fois pour définir un socle commun d'indicateurs, développer un outil de collecte de données et valider une charte d'utilisation des données. Ces travaux visent à un meilleur partage et une analyse cohérente des informations disponibles afin d'améliorer les actions sur le territoire.

Groupe de travail - non-recours aux droits

Ce groupe de travail a pour objectif de partager les différentes notions autour du non-recours, de mobiliser les données disponibles pour mesurer le phénomène et permettre une connaissance plus fine des causes de non-recours. L'Odenore anime ce groupe de travail avec un appui de l'Agence d'urbanisme. Les objectifs du groupe sont :

- de créer et diffuser une meilleure connaissance ;
- de partager études et retours d'expérience par les différents partenaires.

En 2024, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises.

► Le pilier **Santé Autonomie**



L'offre en santé de proximité dans la métropole de Lyon

Cette étude vise à décrire le territoire de la métropole de Lyon en matière d'offre et d'accès en santé de premier recours de proximité. Il en résulte un territoire globalement plutôt préservé de la question des « déserts médicaux » mais contrasté selon les communes ou les quartiers. Des fragilités sont repérées en matière d'offre de médecins généralistes dans huit communes et un déficit en matière d'offre de chirurgiens-dentistes dans sept autres communes. Tous les quartiers politiques de la ville sont des territoires en tension. In fine, dans un contexte vieillissant des professionnels de santé et de croissance et vieillissement de la population, des éléments de perspectives et leviers d'actions sont également abordés.



Le vieillissement des quartiers populaires des réalités plurielles

Cette étude analyse les réalités vécues et les défis du vieillissement dans les quartiers politiques de la ville (QPV) de la métropole de Lyon. L'intersectionnalité du vieillissement, de la précarité, de l'isolement social et social imbriquée à une lecture par le prisme du genre met en récit une vulnérabilité qui ne s'arrête pas aux portes de la retraite, qui devrait présager un droit au repos autant physique que psychique. L'étude souligne l'intérêt économique, social et culturel d'adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques des personnes âgées en QPV et préconise des synergies partenariales et territoriales à partir des leviers existants.

► Observatoires associés



Observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative

Cette année, l'Agence a accompagné la Métropole de Lyon dans la poursuite du montage de l'observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative entamé en 2023. Cet accompagnement a consisté d'une part en la co-construction d'un recueil annuel d'indicateurs à destination des communes, et d'autre part dans le suivi de la mise en place d'un outil de prospective scolaire.

Les communes se sont impliquées, l'inspection académique a fortement contribué et la Métropole a pu organiser des ateliers de travail afin de définir une feuille de route et la concrétiser au fur et à mesure de la mise à disposition des fichiers. La notion de prospective a été abordée au webinaire de mars 2024, et aux ateliers animés par Erasme en février et mai 2024.



Observatoire de l'inclusion numérique

En 2024, l'Agence et la Métropole de Lyon ont lancé une observation de l'inclusion numérique, après un travail préparatoire en 2023. Une enquête en ligne a été menée auprès

du réseau Rés'in pour mieux comprendre les missions et difficultés des acteurs de la médiation numérique. Face à l'absence de données locales, une réflexion s'est engagée sur les indicateurs de suivi, en s'appuyant sur un indice de fragilité numérique calculé localement en 2022. Des discussions sont en cours avec France Travail et La Caf pour le partage d'indicateurs pour le moment confidentiels, autour de l'inclusion numérique, avec une possible convention en 2025. Par ailleurs, un travail spécifique sur le « droit au non numérique » a débuté à Villeurbanne, et une approche qualitative sera menée à Écully dans le QPV Les Sources - Le Pérollier en 2025.

► Cartographie et données

Géoclip Solidarités est un outil de cartographie permettant de représenter des données préconfigurées, personnaliser des cartes, visualiser des séries historiques ou importer ses propres données. Il génère aussi des fiches statistiques par commune ou regroupement de communes. Les données proviennent de sources comme l'Insee, Filosofi ou la Métropole de Lyon. Cet outil peut évoluer avec l'intégration de nouveaux indicateurs identifiés par les utilisateurs. Ces nouveaux indicateurs, validés par le comité technique de l'observatoire, doivent répondre à des utilisations récurrentes et partagées, couvrir la plupart du territoire de la métropole de Lyon et pouvoir être actualisés annuellement.

solidarite.urbalyon.org/#c=home



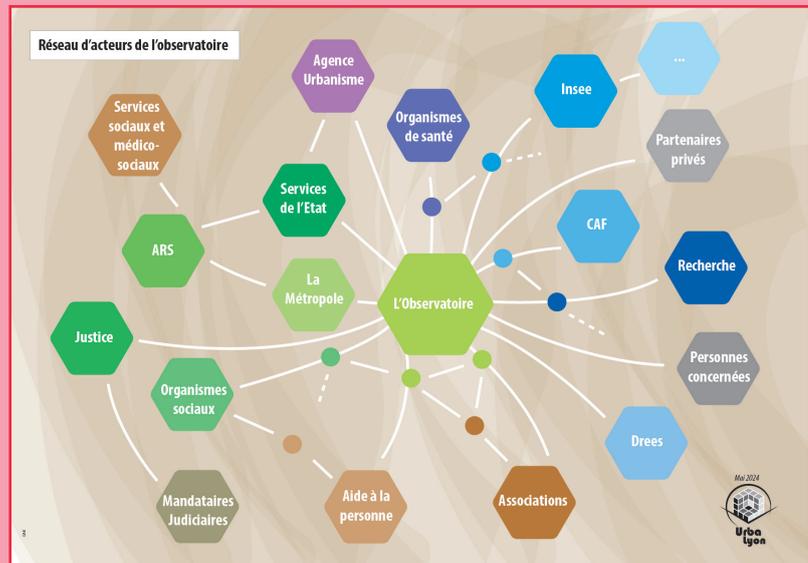
Formation GéoClip 2025 (webinaires)

2 octobre, 10h-12h
27 novembre, 10h-12h

Pour vous inscrire, envoyez un mail à obs.solidarite@grandlyon.com



► Réseau d'acteurs



Retrouver toutes les publications de l'Observatoire : www.urbalyon.org/fr/observatoire-metropolitain-des-solidarites

Contact Observatoire Métropolitain des Solidarités : obs.solidarite@grandlyon.com



Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69003 Lyon
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Métropole de Lyon
20 rue du Lac
69003 Lyon
Tél. : +33(0)4 78 63 40 40
www.grandlyon.com